

RAPPORT MORAL - Année 2025

Chers amis et soutiens de l'Amapa,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport moral de notre association pour l'année 2025.

Je dois tout d'abord vous remercier de votre présence et du soutien constant que vous apportez à notre action. Aux côtés de nos partenaires historiques et fidèles nous avons accueilli en 2025 de nouveaux adhérents, la SCELf et Le CEEA. Et s'annoncent pour l'Année 2026 l'arrivée du SFAAL et du SEDPA. Un signe de reconnaissance fort de l'aide essentielle que l'AMAPA représente à toutes les étapes de l'activité de notre secteur professionnel.

Dès notre AG de 2025, nous vous avons mis l'accent sur l'augmentation constante depuis 2020 du nombre de médiations suivies, et sur le pic qu'avait représenté l'année 2024. Nous nous étonnions d'avoir instruit 53 dossiers (plus d'un par semaine) et mené 29 réunions de médiation.

Mais le Rapport d'Activité qui vous est présenté par notre Déléguée Générale pour 2025 ne fait que confirmer cette augmentation constante des demandes de médiation. En effet ce sont plus de 70 dossiers que nous avons instruits, impliquant plus de 80 médiateurs bénévoles. Nous avons tenu 43 réunions de médiations et accompagné 52 accords. Et d'ores et déjà, dans les 4 premiers mois de l'année 2026, ce ne sont pas moins de 30 dossiers qui ont été déposés.

Certes nous devons tous nous réjouir de ce bilan très positif. La qualité et l'importance du service rendu est soulignée par tous. Les messages reçus par Charlotte Paillieux à la suite des médiations les plus difficiles en attestent.

Nous devons donc continuer à renforcer notre structure pour assurer ce service indispensable auprès de tous les acteurs de notre milieu professionnel.

Afin de garder un fichier de médiateurs vivant (professionnels en activité dans tous les genres et toutes les fonctions) nous avons organisé la formation annuelle assurée par Alain Pekar Lempereur. Mais ce n'est pas suffisant. Nous voudrions pouvoir la doubler car sur certains

11^{bis}, rue Jean Goujon - 75008 PARIS - Tél : 06 60 67 58 00 - Mél :
contact.lamapa@gmail.com

Siret : 75374791400012 - APE : 7490B - Association non soumise à TVA

groupes professionnels nous disposons de peu de médiateurs disponibles (je pense au secteur de l'animation en particulier) et nous faisons souvent appel aux mêmes bonnes volontés. De plus nous voudrions pouvoir répondre à un besoin souvent évoqué par nos médiateurs. Ils demandent à avoir la possibilité d'un partage d'expérience, d'un débriefing en commun et si possible encadré par un formateur. Nous voudrions également documenter (en préservant l'anonymat) les médiations passées afin d'en établir des lignes de force qui seraient un outil efficace et pointu pour les médiations à venir. Avec l'augmentation du nombre des conflits et des situations de plus en plus compliquées à traiter, cela nous apparaît comme une étape indispensable.

Comme nous pouvons tous le constater l'activité de l'AMAPA ne cesse de croître et de se complexifier. En cinq ans nous avons triplé le nombre de dossiers traités. Nous devons donc garder présent à l'esprit la nécessité impérieuse d'adapter notre outil et de renforcer notre organisation.

Nous adaptons en permanence notre plateforme pour faciliter le dépôt des dossiers. Mais nous devons encore la faire évoluer pour qu'elle soit un outil de gestion des cas (calendriers, intervenants, médiateurs, échanges...) plus efficace et moins chronophage pour notre Déléguée générale.

Je voudrais également vous alerter sur le fait que notre activité repose sur les épaules, certes solides, d'une seule personne. Charlotte Paillieux ne mesure ni son temps ni son implication. Mais la surcharge de travail que représente l'augmentation constante des demandes, ne peut pas être absorbée dans la configuration actuelle.

Nous nous heurtons tous les jours à la quadrature du cercle. Comment continuer à accueillir toujours plus de demandes de médiations dans le même calendrier et la même capacité de travail. Nous revenons donc à la question de la création d'un poste d'assistant administratif qui devient incontournable.

Certes, grâce à votre fidélité et à votre soutien, nous avons pu faire évoluer notre budget. Et je dois remercier ici les subventionnaires réunis en Bureau financier en mai dernier qui ont accepté de renouveler les subventions exceptionnelles attribuées en 2025 pour l'année 2026. Mais cela ne sera pas suffisant. Si nous vous présentons aujourd'hui des comptes à l'équilibre pour l'année 2025, ce n'est qu'au prix du report des investissements indispensables que je viens de lister. Et aujourd'hui notre budget prévisionnel pour 2026, ne nous permet pas encore de les envisager.

Nous continuons à rechercher de nouveaux adhérents, mais nous tenons à rester accessibles pour toutes les organisations professionnelles et les organismes de formations. Le montant des adhésions doit donc rester abordable.

Nous avons aussi poursuivi nos échanges avec les diffuseurs. Mais si le service public répond favorablement (la signature d'une convention avec ARTE est dans les méandres administratifs, mais devrait se concrétiser dans les semaines qui viennent, et le soutien de principe de FRTV est confirmé pour 2027), force est de constater l'absence totale de réponse du côté des autres

opérateurs. Même s'il est évident que le contexte politique et financier général ne nous aide pas, nous allons maintenir nos démarches envers eux.

Au moment de conclure ce rapport, je ne peux que m'inscrire dans les échanges que nous avons eu lors de notre dernière AG.

Notre milieu professionnel soumis à de fortes mutations a plus que jamais besoin de solutions fiables, rapides et éthiques.

C'est l'implication attentive de chacun de nos partenaires qui fait le succès de notre association et qui garantit la qualité de son action.

Je ne peux que renouveler nos remerciements à Charlotte Paillieux pour son implication, son humanité et de sa patience sans limite. Merci à Benjamin Montels de sa rigueur et de sa lucidité.

Merci aux membres du bureau de leur disponibilité, de leur expertise et de leur énergie joyeuse.

Merci à tous les médiateurs bénévoles pour leur temps, leur générosité et leur volonté d'apporter leur aide à la résolution des conflits.

Merci à la Procirep de nous accueillir au quotidien dans un cadre et une ambiance chaleureuse, tant pour les médiations que pour la vie de l'association.

Merci à nos subventionnaires pour leur écoute à nos besoins car leur soutien renouvelé est la marque de leur confiance, et la garantie d'une action à long terme.

L'implication de chacun des membres et des partenaires de cette association est essentielle pour assurer sa bonne marche et son succès, pour lui permettre de développer des outils encore plus adaptés et apporter ainsi une réponse équitable et sure dans la résolution des conflits professionnels.

Nous vous remercions de votre soutien indéfectible.

Blanche Guichou

Présidente

